

Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) : occasions de financement

Le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) est le principal organisme fédéral responsable du financement de la recherche en sciences humaines et sociales au Canada.

Formulaires de demande et curriculum vitae

Avant de remplir une demande, il est important de vérifier le type de CV exigé pour chacun des programmes de financement du CRSH. Présentement, le CRSH utilise le CV CRSH pour l'ensemble de ces programmes, sauf le concours « développement Savoir », pour lequel le CV commun canadien est requis.

Où les trouver? À l'exception du concours de développement Savoir, tous les formulaires de demande et le CV électronique du CRSH sont accessibles à partir de votre portfolio sur le système en ligne du CRSH (https://webapps.nserc.ca/SSHRC/faces/logon.jsp?lang=fr_CA).

Pour les demandes de développement Savoir, le formulaire de demande se trouve sur le Portail de recherche (<https://portal-portail.sshrc-crsh.gc.ca/>) et le curriculum vitae demandé est le CV commun canadien (<https://ccv-cvc.ca/indexresearcher-fra.frm>).

Date de dépôt interne

Les demandes de subvention doivent être soumises sur le site de l'organisme au plus tard à 17 h deux jours ouvrables avant la date de dépôt à l'organisme. Le processus de soumission électronique comprend tous les contrôles et toutes les vérifications nécessaires pour que les administratrices et administrateurs des établissements puissent valider les renseignements fournis dans les demandes avant de les soumettre à l'organisme. Une fois que la personne candidate a soumis sa demande sur le site de l'organisme subventionnaire, le Service de la recherche de l'UQAM doit faire la vérification de la demande avant que celle-ci soit transmise à l'organisme, et ce, avant l'échéance prévue par l'organisme. Considérant le volume de demandes et le temps minimal nécessaire pour la vérification d'une demande, le Service de la recherche ne peut pas garantir que les demandes déposées après l'échéance interne seront transmises à l'organisme subventionnaire. Il est donc impératif de respecter la date de dépôt interne.

Soutien à la préparation de demandes

Faculté de communication, UQAM	Ann-Marie Field, poste 4284 field.ann-marie@uqam.ca
Service de la recherche et de la création, UQAM	Isabelle Caron, poste 6194 caron.isabelle@uqam.ca
Agents de programme du CRSH	http://www.sshrc-crsh.gc.ca/contact_us-contactez_nous/index-fra.aspx

Subventions de développement Savoir

Description : appuyer les étapes initiales de la recherche (ex. études de cas, projets pilotes, analyses critiques de recherches existantes).	
Qui?	
<ol style="list-style-type: none"> <u>Chercheur.es émergent.es</u> : projets axés sur l'élaboration de nouvelles questions ou approches de recherche; peuvent s'inspirer du travail réalisé par la personne candidate au cours d'études de cycle supérieur. Pour ce concours, au moins 50 % des fonds sont réservés aux chercheur.es émergent.es. <u>Chercheur.es établi.es</u> : exploration de nouvelles approches ou questions de recherche et qui se distinguent de la recherche antérieure ou en cours de la personne candidate. 	
Valeur : 7 000 \$ à 75 000 \$ – Durée : 1 à 2 ans	
Critères d'évaluation :	
<ol style="list-style-type: none"> Défi – Objectif et importance de l'activité de recherche (50 %) Faisabilité – Plan visant l'atteinte de l'excellence (20 %) Capacité – Savoir-faire pour réussir (30 %) 	
Demandes multiples : Les chercheur.es qui ont présenté une demande de subvention Savoir en octobre 2024 pourront présenter une demande de subvention de développement Savoir en février 2025 à condition que les objectifs de leur recherche soient considérablement différents.	
Date limite de présentation des demandes : 3 février 2025, 20 h (date interne : 30 janvier 2025, 17 h) (À confirmer)	
Résultats : juin 2025	
Informations générales sur le concours	

Subventions Savoir

Description : donner un appui stable aux initiatives de recherche à long terme nécessaire à l'avancement des connaissances.	
Qui? Chercheur.es établi.es ou chercheur.es en début de carrière, travaillant seuls ou en équipe.	
Volet A	Volet B
Valeur : 7 000 \$ à 100 000 \$ – Durée : 2 à 5 ans	Valeur : 100 001 \$ à 400 000 \$ – Durée : 2 à 5 ans
Critères d'évaluation :	
<ol style="list-style-type: none"> Défi – Objectif et importance de l'activité de recherche (40 %) Faisabilité – Plan visant l'atteinte de l'excellence (20 %) Capacité – Savoir-faire pour réussir (40 %) 	
Date limite: 1 octobre 2024 (date interne : 26 septembre 2024, 17 h)	
Résultats : avril 2025	
Informations générales sur le concours	

Subventions d'engagement partenarial	
Description : financement opportun à court terme appuyant des partenariats de petite envergure axés sur les besoins et les défis d'un organisme non universitaire.	
Valeur : de 7 000 \$ à 25 000 \$ – Durée : 1 an	
Exigences : financement réservé à une seule organisation partenaire, laquelle doit provenir du secteur privé, public ou sans but lucratif; évaluation de la pertinence et de l'implication de l'organisation partenaire.	
Critères d'évaluation :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Défi – Objectif et importance de l'activité de recherche (60 %) 2. Faisabilité – Plan visant l'atteinte de l'excellence (20 %) 3. Capacité – Savoir-faire pour réussir (20 %)
Demandes multiples : un.e chercheur.e peut présenter, à titre de candidat.e, une seule demande de subvention d' engagement partenarial par année.	
Date limite : 15 septembre; 15 décembre; 15 mars; 15 juin (date interne : 17 h, deux jours ouvrables avant la date limite)	
Résultats : à la fin de chaque cycle de financement (novembre, février, mai, août)	
Informations générales sur le concours	

Subventions de développement de partenariat	
Description : offre de financement à des équipes travaillant en collaboration avec des établissements d'enseignement postsecondaire ou des organismes de divers types. Les membres d'organismes partenaires s'engagent à travailler ensemble afin de réaliser leurs objectifs communs pour leur profit mutuel.	
Partenariats : nouveaux ou existants (nouveaux travaux).	
Valeur : de 75 000 \$ et 200 000 \$ – Durée : 1 à 3 ans	
Exigence : qualité et engagement des partenariats; contributions des établissements et des partenaires en nature ou en espèce.	
Critères d'évaluation :	<ol style="list-style-type: none"> 1. Défi – Objectif et importance de l'activité de recherche (50 %) 2. Faisabilité – Plan visant l'atteinte de l'excellence (20 %) 3. Capacité – Savoir-faire pour réussir (30 %)
Demandes multiples : au cours d'une même année civile, un.e chercheur.e ne peut pas présenter , à titre de candidat.e, à la fois une demande de subvention de développement de partenariat et être le.la directeur.trice de projet désigné.e pour une demande détaillée de subvention de partenariat.	
Dépôt interne obligatoire au SRC pour approbation : 1^{er} novembre 2024	
Date limite : 15 novembre 2024	
Résultats : mars 2025	
Informations générales sur le concours	

Subventions de partenariat	
Description : financement destiné à de grandes équipes travaillant en collaboration avec des établissements d'enseignement postsecondaire ou des organismes de divers types et visant à faire progresser la recherche, la formation en recherche ou la mobilisation des connaissances en sciences humaines par une collaboration mutuelle et un partage du leadership intellectuel et par des ressources sous forme de contributions en espèces ou en nature.	
Partenariats : nouveaux ou existants (nouveaux travaux).	
Valeur : lettre d'intention, jusqu'à 20 000 \$; demande (sur invitation), jusqu'à 2,5 millions \$ – Durée : 4 à 7 ans	
Exigence : qualité et engagement des partenariats; contributions des établissements et partenaires en nature ou en espèce équivalent à 35 % du budget.	
Date limite : devis préliminaire à soumettre à la Faculté en septembre 2024	
CRSH : février 2025 (date précise à venir)	
Résultats : juin 2025	
Informations générales sur le concours	

Subventions Connexion	
Description : appuyer des événements et des activités de rayonnement à court terme ciblant des initiatives de mobilisation des connaissances.	
Valeur : événement, 7 000 \$ à 25 000 \$; rayonnement, jusqu'à 50 000 \$ – Durée : 1 an	
Exigences : fonds de contrepartie (contributions admissibles en espèces ou en nature, excluant les frais d'inscription) correspondant à un minimum de 50 p. 100 de la somme demandée au CRSH.	
Demandes multiples : un chercheur peut présenter, à titre de candidat, une seule demande de subvention Connexion par année civile.	
Date limite : 1 ^{er} août; 1 ^{er} novembre; 1 ^{er} février; 1 ^{er} mai (date interne : 17 h, deux jours ouvrables avant la date limite)	
Résultats : 8 semaines après le dépôt	
Informations générales sur le concours	

Aide aux revues savantes (ARS)	
Description : appuyer la diffusion des connaissances au Canada en offrant aux revues une contribution qui leur permet d'explorer des activités novatrices et aide à couvrir les coûts de publication d'articles scientifiques, d'édition numérique et de distribution de revues sur des plateformes sans but lucratif canadiennes.	
Valeur : 30 000 \$/an, jusqu'à 5000 \$/an en financement supplémentaire – Durée : 3 ans	
Exigences : les revues sont tenues d'offrir soit un libre accès immédiat dès la publication, soit un libre accès différé avec une période maximale d'embargo de 12 mois (période de transition de 2 ans disponible pour se conformer aux exigences en matière de libre accès).	
Ce concours est ouvert aux trois ans. Prochain concours en 2025	
Date limite : 10 septembre 2025 (date interne : 8 septembre 2025, 17 h) (dates à confirmer)	
Résultats : mars 2026	
Informations générales sur le concours	